

MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE & MARAÎCHAGE DEMETER, QUELLES DIFFÉRENCES ?

MARAÎCHAGE BIO, MARAÎCHAGE DEMETER : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Pour prétendre au label Demeter, une ferme doit obligatoirement être certifiée bio selon le règlement européen en vigueur et respecter les exigences générales pour la labellisation Demeter. Ce comparatif est un résumé des principales différences entre le maraîchage biologique et Demeter, il ne peut en aucun cas se substituer à la réglementation en agriculture biologique et au cahier des charges Demeter officiel.

Généralités

		
Conversion du domaine	Mixité bio/non bio autorisée pour 2 variétés différentes dont les récoltes sont distinguables à l'œil nu.	La totalité du domaine agricole (toutes cultures, élevages...) doit être convertie à la biodynamie.
Préparations biodynamiques	Non concerné	Les surfaces productives doivent recevoir au minimum une fois par an les préparations biodynamiques suivantes : • La bouse de corne (500 ou 500P) • Les préparations du compost : Compost de Bouse Maria Thun (CBMT) ou 500 Préparée (500P) ou compost préparé. • La silice de corne (501) doit quant à elle être appliquée une fois par culture.
Biodiversité	Pas de règle	10% de la surface de la ferme doit être consacrée à la biodiversité (20% pour les fermes avec serres).
Nécessité d'avoir du bétail	Pas de règle	• Ferme >40ha de légumes : nécessité d'avoir ses propres ruminants ou équidés. • Ferme <40ha de légumes : pas de nécessité d'avoir ses propres animaux si l'utilisation de fumiers, de compost, d'engrais verts, et l'usage des préparations biodynamiques est particulièrement intensive. À partir de 2024, les fermes déjà certifiées devront avoir un minimum de 0,2 UGB.
OGM	×	×

Semences et plants

		
Semences	Biologiques. Dérogation possible pour l'achat de semences conventionnelles non traitées, sous conditions.	Demeter si disponible, sinon mêmes règles qu'en bio. Priorité aux semences non hybrides et reproductibles (dites « variétés population »).
Plants	Biologiques. Pas de dérogation possible.	Demeter si disponible, sinon mêmes règles qu'en bio (hors cultures courtes type laitue).
Semences et plants hybrides à stérilité mâle cytoplasmique (CMS)	✓	×

Terreaux et mélanges de rempotage



Terreaux et substrats destinés aux semis	Préparations biodynamiques	Non concerné	Le compost préparé doit constituer au moins 25% des terreaux et des mélanges de rempotage.
	Tourbe	✓	✓ ⁽¹⁾
	Stérilisation à la vapeur	✓	✓
Techniques de culture hors-sol	Hypodroponie	✗	✗
	Culture n'utilisant qu'une fine couche de terre, sur substrat inerte (scories...) ou en conteneurs	✗	✗

Fumure



Quantité maximale de fumure		170kg/ha d'azote organique	170 kg d'azote/ha/an dont 50kg d'azote/ha/an et 40kg phosphore/ha/an d'engrais du commerce
Amendements organiques issus de la ferme	Composts, fumiers, lisiers de la ferme	✓	✓ ⁽²⁾
Amendements organiques issus d'une autre ferme	Purins et lisiers d'origine conventionnelle (sauf élevages entravés et hors sol)	✓	✗
	Fumiers d'origine conventionnelle (sauf élevages entravés et hors sol)	✓	✓
Engrais du commerce	Sous-produits de la transformation (cornes, poils, plumes, etc.)	✓	✓ ⁽³⁾
	Guanos d'oiseaux marins	✓	✗
	Farine et déchets de poissons	✓	✗
	Sang séché	✓	✓
	Oligo-éléments	✓	✓ ⁽⁴⁾

Protection des plantes



Préparations contribuant à renforcer la résistance de la plante (macérations, infusions ou décoctions de plantes, propolis, lait...)		✓	✓
Insecticides	Lutte biologique (micro-organismes, insectes mâles stériles, pièges à insectes, phéromones...)	✓	✓
	Savon noir, acides gras	✓	✓
	Spinosad d'origine naturelle	✓	✓ ⁽⁵⁾
	Pyrethrine d'origine naturelle	✓	✓
	Orthophosphate de fer	✓	✓
Fongicides	Soufre	✓	✓
	Bicarbonate de potassium	✓	✓
	Emulsion d'huiles végétales	✓	✓
	Cuivre : 28 kg/ha/an en moyenne sur 7 ans	✓	✓ ⁽⁶⁾
	Huile d'arbre à thé (Melaleuca alternifolia)	✓	✓
	Microorganismes / préparations à base de bactéries	✓	✓

(1) La proposition de tourbe doit être la plus faible possible et ne doit pas excéder 70%

(2) Tous les composts et lisiers doivent recevoir les préparations biodynamiques du compost (502 à 507)

(3) En complément du fumier du domaine et compostés avec les préparations biodynamiques

(4) Seulement en cas de carence avérée

(5) Après accord de Demeter France

(6) Autorisé pour les cultures annuelles, mais limité à 3g/ha/an

Contrôle des adventices



Herbicides	×	×
Couverture plastique	✓	✓*
Brûlage à la vapeur du sol en plein champ	✓	×

Serres et tunnels



Chauffage	Le chauffage des serres est possible uniquement dans le respect des cycles naturels. Dans ce cadre la commercialisation au stade de la production avec la qualité biologique pour les légumes : tomates, courgettes, poivrons, aubergines et concombres est interdite entre le 21 décembre et le 30 avril sur le territoire métropolitain.	
	Obligation d'utiliser des énergies renouvelables pour le chauffage depuis 2020 pour les nouveaux certifiés bio. À partir du 1er janvier 2025 pour les autres.	Obligation de ne pas chauffer avec des énergies fossiles pour les nouveaux labelisés Demeter. À partir de 2025 pour les autres.
Traitement thermique et stérilisation à la vapeur	✓	×**

Cueillette sauvage



Réglementation	Les zones ne doivent pas avoir été soumises, pendant une période de trois ans au moins avant la récolte, à des traitements à l'aide de produits non autorisés en bio. La récolte ne doit pas affecter la stabilité de l'habitat naturel ou la préservation des espèces dans la zone de récolte.	
Préparations biodynamiques	Non concerné	Les surfaces de cueillette doivent recevoir l'ensemble des préparations biodynamiques.

* Sous conditions

** Une dérogation peut être accordée dans des cas bien précis, motivés et justifiés.

Contact

Demeter France
7 Rue Edouard Richard
68000 Colmar
contact@demeter.fr

Crédit photo : Yool



LABEL DE LA BIODYNAMIE

